



COMMUNIQUE DE PRESSE

25 octobre 2017

La Commission européenne repousse le vote sur le glyphosate

Les représentants des États membres de l'UE, réunis dans un comité d'experts pour décider du sort du glyphosate, ont décidé de **repousser** le vote prévu mercredi 25 octobre, a annoncé la Commission européenne.

Nature & Progrès regrette que ce vote soit reporté.

La Commission qui, lors d'une annonce surprise mardi 24 octobre, avait annoncé qu'elle visait désormais un renouvellement de l'autorisation de la substance **pour cinq à sept ans** au lieu de dix ans, doit « *réfléchir* » après avoir pris note des positions des différentes délégations, et fixera « *sous peu* » une nouvelle date de réunion, a-t-elle indiqué mercredi dans un court message.

Il faut une majorité qualifiée – 55 % des États membres représentant 65 % de la population – pour accepter ou rejeter la proposition de la Commission, un score difficile à atteindre sans les poids lourds démographiques de l'UE.

16 pays (Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Irlande, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Finlande et Royaume-Uni) ont voté en faveur du renouvellement.

Cela ne correspond pas au seuil requis pour atteindre la majorité qualifiée. L'Allemagne et le Portugal se sont abstenus tandis que **la Belgique, la Grèce, la Croatie, la France, l'Italie, le Luxembourg, Malte, l'Autriche, la Slovénie et la Suède** se sont prononcés contre le renouvellement. Mercredi matin, la Belgique a rejoint le camp des opposants. « *On ne veut pas de délais trop longs* », a expliqué à l'AFP le cabinet du ministre belge de l'agriculture Denis Ducarme.

Soulignons que le camp du NON grandit au fil des années !

Mardi, le Parlement européen avait voté en faveur d'une disparition progressive du glyphosate des sols de l'UE d'ici fin 2022.

**Nature & Progrès, Inter Environnement Wallonie et le PAN
Europe réclament une interdiction pure et simple du
glyphosate avec une dérogation à l'interdiction de 3 à 5 ans.**

Pourquoi une interdiction ?

Premièrement parce que les alternatives existent !

Ensuite, le glyphosate est maintenant reconnu **dangereux** pour notre environnement et contamine les sols et les ressources en eau : nous en voulons pour preuve [le rapport de la RIWA Meuse](#)^[1], association internationale des sociétés belges et néerlandaises qui utilisent l'eau de la Meuse comme source d'approvisionnement pour la production d'eau potable. Le Glyphosate et l'AMPA sont considérées comme les principales substances qui posent le plus de problèmes pour la production d'eau potable. Le Glyphosate est même qualifié de « **substance à risque pour la production d'eau potable** ». De plus, l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) a conclu que le glyphosate est toxique pour les [organismes aquatiques](#)^[2]. Hors on en retrouve dans la majorité des cours d'eau. L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a conclu que cette substance est [toxique pour les oiseaux](#)^[3].

Sur base des études indépendantes disponibles sur la toxicité des pesticides à base de glyphosate, les experts du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'Organisation Mondiale de la Santé ont classé le glyphosate comme substance cancérigène probable. De par son utilisation massive dans l'agriculture européenne à l'heure actuelle et l'ubiquité du produit, cette classification est très préoccupante.

Lors d'un colloque que nous avons organisé en Janvier 2017 des scientifiques ont abordé le sujet du Roundup et du Glyphosate, sa matière active déclarée. Leur [constat](#)^[4] est sans appel : le glyphosate est dangereux pour la **santé**, même aux doses résiduelles retrouvées dans l'environnement.

Enfin, le glyphosate est une molécule mal évaluée : un [article](#)^[5] du journal Le Monde nous informe que Monsanto a bénéficié de connivences au sein de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), chargée aux Etats-Unis d'évaluer la sureté du glyphosate. Cet article se base sur les courriers internes de l'entreprise rendus publics par un juge (« Monsanto leaks »).

^[1] <http://www.natpro.be/campagnes/glyphosate/tropdeglyphosatedansnoseauxdesurface/index.html>

^[2] <https://echa.europa.eu/information-on-chemicals/cl-inventory-database/-/discli/details/119564>

^[3] <https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/4302>

^[4] <http://actu-natpro.be/index.php/2017/03/29/le-roundup-dans-les-champs-on-nen-veut-plus-axe-sante-etudes/>

^[5] http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/03/18/ce-que-les-monsanto-papiers-revelent-du-roundup_5096602_3244.html